



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit: KEIM IMPRESSION-I&F
(I&F-GRUND)**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées**
- **Emploi de la substance / de la préparation** Impression
- **Utilisations déconseillées** Toute autre utilisation est déconseillée.
- **1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
KEIMFARBEN AG
Wiesgasse 1 / CH-9444 Diepoldsau
Tel. +41 71 737 70 10 / Fax +41 71 737 70 19
www.keim.com / info @keim.ch
- **Service chargé des renseignements:**
Thomas Klug
Téléphone +41(0)794027155
E-mail: info@keim.ch
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Tox Info Suisse 145

GBK GmbH Global Regulatory Compliance
Emergency number: +41 71 737 70 18

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou de la préparation**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS05 GHS07

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
2-méthylpropan-1-ol
acétate d'éthyle

(suite page 2)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 08.02.2021

Numéro de version 14.0

Révision: 08.02.2021

**Nom du produit: KEIM IMPRESSION-I&F
(I&F-GRUND)**

(suite de la page 1)

propan-2-ol

acétate de n-butyle

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient hermétiquement fermé.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P315 Consulter immédiatement un médecin.

P405 Garder sous clef.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation régionale/nationale.

Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Préparations**Description:** Préparation à base de résines et de solvants organiques**Composants dangereux:**

CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4 Numéro index: 607-022-00-5 Reg.nr.: 01-2119475103-46-XXXX	acétate d'éthyle ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	≥25-<50%
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Numéro index: 603-117-00-0 Reg.nr.: 01-2119457558-25-XXXX	propan-2-ol ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	≥10-<20%
CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1 Numéro index: 607-025-00-1 Reg.nr.: 01-2119485493-29-XXXX	acétate de n-butyle ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ STOT SE 3, H336	≥10-<20%

(suite page 3)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

**Nom du produit: KEIM IMPRESSION-I&F
(I&F-GRUND)**

(suite de la page 2)

CAS: 78-83-1 EINECS: 201-148-0 Numéro index: 603-108-00-1 Reg.nr.: 01-2119484609-23-XXXX	2-méthylpropan-1-ol ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335-H336	≥3-<10%
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Numéro index: 603-002-00-5	éthanol ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319	≥2,5-<10%
CAS: 108-65-6 EINECS: 203-603-9 Numéro index: 607-195-00-7 Reg.nr.: 01-2119475791-29-XXXX	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ STOT SE 3, H336	≥2,5-<10%
CAS: 6846-50-0 EINECS: 229-934-9	diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène ⚠ Repr. 2, H361; Aquatic Chronic 3, H412	≥1-<2,5%

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours**Remarques générales:**

En cas d'apparition de symptômes ou en cas de doute, faire appel à un médecin.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
Nous recommandons de présenter cette fiche de sécurité au médecin.
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation:

Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.
En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Ne pas utiliser de solvants ou de diluants.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche et le pharynx avec de l'eau.
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

CHF



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 08.02.2021

Numéro de version 14.0

Révision: 08.02.2021

**Nom du produit: KEIM IMPRESSION-I&F
(I&F-GRUND)**

(suite de la page 3)

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation**

Épaisse fumée noire en cas d'incendie. L'inhalation de produits de décomposition dangereux est dangereuse pour la santé.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Oxydes de carbone (CO_x)

Oxyde d'azote (NO_x)

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Autres indications**

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

En cas d'incendie, ne pas inhaler la fumée, les gaz et les vapeurs.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Veiller à une aération suffisante.

Ne pas inhaler les vapeurs.

Veiller aux mesures de protection (voir paragraphes 7 et 8).

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas laisser pénétrer dans le sol, les eaux ou les canalisations.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Se conformer aux réglementations locales.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant ininflammable (sable, terre, kieselguhr, vermiculite).

Assurer une aération suffisante.

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

Nettoyer soigneusement les surfaces contaminées.

(suite page 5)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 08.02.2021

Numéro de version 14.0

Révision: 08.02.2021

**Nom du produit: KEIM IMPRESSION-I&F
(I&F-GRUND)**

(suite de la page 4)

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Ne pas inhaler les aérosols.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

Eviter le contact avec la peau ou les yeux.

Equipement de protection individuelle voir le chapitre 8 (8.2).

Suivre les consignes légales de protection et de sécurité.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle.

N'employer que dans un secteur à l'épreuve des explosions.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Conserver dans les emballages d'origine dans un endroit frais et sec.

· **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).

Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Protéger contre le gel.

Respecter les instructions sur l'étiquette.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· **Classe de stockage: 3**

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

CHF

(suite page 6)

**Fiche de données de sécurité**
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 08.02.2021

Numéro de version 14.0

Révision: 08.02.2021

Nom du produit: KEIM IMPRESSION-I&F
(I&F-GRUND)

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle· **8.1 Paramètres de contrôle**· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****141-78-6 acétate d'éthyle**

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 1460 mg/m ³ , 400 ppm Valeur à long terme: 730 mg/m ³ , 200 ppm SSc;
--------------	---

67-63-0 propan-2-ol

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 1000 mg/m ³ , 400 ppm Valeur à long terme: 500 mg/m ³ , 200 ppm B SSc;
--------------	---

123-86-4 acétate de n-butyle

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 960 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 480 mg/m ³ , 100 ppm SSc;
--------------	--

78-83-1 2-méthylpropan-1-ol

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 150 mg/m ³ , 50 ppm Valeur à long terme: 150 mg/m ³ , 50 ppm SSc;
--------------	--

64-17-5 éthanol

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 1920 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 960 mg/m ³ , 500 ppm SSc;
--------------	--

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 275 mg/m ³ , 50 ppm Valeur à long terme: 275 mg/m ³ , 50 ppm SSc;
--------------	--

· **Composants présentant des valeurs limites biologiques:****67-63-0 propan-2-ol**

BAT (Suisse)	25 mg/l Substrat d'examen: Urine Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Aceton
	25 mg/l Substrat d'examen: Sang complet Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Aceton

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 7)

CHF



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 08.02.2021

Numéro de version 14.0

Révision: 08.02.2021

**Nom du produit: KEIM IMPRESSION-I&F
(I&F-GRUND)**

(suite de la page 6)

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Equipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler les aérosols.

· **Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

Filtre combiné A

· **Protection des mains:**

Après chaque nettoyage, utiliser des crèmes de soin et pour une peau très sèche, une pommade grasse.

Gants de protection

· **Matériau des gants**

Adapté par exemple:

Butylcaoutchouc

Epaisseur recommandée: $\geq 0,7$ mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 6 (480 min)

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**

Lunettes de protection hermétiques

Si nécessaire protection du visage

· **Protection du corps:**

Vêtement de protection résistant aux solvants

En cas de contact, laver soigneusement la peau et mettre de la crème.

· **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**

Consulter le chapitre 12 et 6.2

Pas d'autres informations importantes disponibles.

CHF

(suite page 8)

**Fiche de données de sécurité**
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 08.02.2021

Numéro de version 14.0

Révision: 08.02.2021

Nom du produit: KEIM IMPRESSION-I&F
(I&F-GRUND)

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**· **Indications générales**· **Aspect:**

· Forme:	Liquide
· Couleur:	Incolore
· Odeur:	De type solvanté
· Seuil olfactif:	Non déterminé.

· **valeur du pH:** non déterminé· **Changement d'état**

· Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	>35 °C

· **Point d'éclair** <7 °C· **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.· **Température d'inflammation:** Non déterminé.· **Température de décomposition:** Non déterminé.· **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.· **Limites d'explosion:**

· Inférieure:	0,6 Vol %
· Supérieure:	15 Vol %
· Propriétés comburantes	non applicable

· **Pression de vapeur à 50 °C:** <1.100 hPa

· Densité à 20 °C:	0,9* g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	non applicable
· Taux d'évaporation:	non applicable

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Partiellement soluble· **Coefficient de partage: n-octanol/eau:** non applicable· **Viscosité:**

· Dynamique:	Non déterminé.
· Cinématique à 20 °C:	18 s (DIN 53211/4)

· **Test de séparation des solvants:** <3 % (20°C)

(suite page 9)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 08.02.2021

Numéro de version 14.0

Révision: 08.02.2021

Nom du produit: **KEIM IMPRESSION-I&F**
(I&F-GRUND)

(suite de la page 8)

· **9.2 Autres informations**

*Les valeurs se rapportent au produit venant d'être fabriqué et peuvent évoluer dans le temps.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique** Stable en cas d'utilisation et de stockage normaux.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:**
Bases
Agent oxydant
Acides
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Oxydes de carbone (COx)
Oxydes nitriques (NOx)
Pas de produits de décomposition dangereux en cas de manipulation et de stockage corrects.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Le contact fréquent et prolongé avec la peau peut provoquer des irritations.
Le contact répété peut provoquer une sécheresse ou des gerçures de la peau.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque de graves lésions des yeux.
- **En cas d'inhalation:**
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Irritation possible.
- **En cas d'ingestion:** Irritation possible.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):**
Aucune étude expérimentale connue.
Le produit n'ayant pas été testé, les informations sur la toxicologie sont issues des propriétés des constituants.
- **Toxicité subaiguë à chronique:**
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) néant**

(suite page 10)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 08.02.2021

Numéro de version 14.0

Révision: 08.02.2021

**Nom du produit: KEIM IMPRESSION-I&F
(I&F-GRUND)**

(suite de la page 9)

- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indication AOX:**
Le produit à notre connaissance ne contient pas d'halogènes organiques. Le produit ne contribue pas à la charge AOX de l'eau.
- **Contient de par sa formule les métaux lourds et composés suivants de la directive CE No 2006/11/CE:**
En l'état actuel de nos connaissances, le produit ne contient pas de métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No 76/464 CEE.
- **Indications générales:**
Aucune évaluation écotoxicologique n'est à notre disposition à l'heure actuelle.
Les informations sur la écotoxicologie sont issues des propriétés des constituants.
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Éliminer selon les réglementations locales.

(suite page 11)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 08.02.2021

Numéro de version 14.0

Révision: 08.02.2021

**Nom du produit: KEIM IMPRESSION-I&F
(I&F-GRUND)**

(suite de la page 10)

· **Catalogue européen des déchets**

08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
-----------	---

· **Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1)**

08 01 11: Déchets de peintures et de vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Classification: ds = les déchets spéciaux

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU**

· **ADR, IMDG, IATA** UN1263

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **ADR** 1263 PEINTURES, Dispositions spéciales 640D

· **IMDG, IATA** PAINT

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR, IMDG, IATA**



· **Classe** 3 Liquides inflammables.

· **Étiquette** 3

· **14.4 Groupe d'emballage**

· **ADR, IMDG, IATA** II

· **14.5 Dangers pour l'environnement:**

· **Marine Pollutant:** Non

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Liquides inflammables.

· **Numéro d'identification du danger (Indice**

Kemler): 33

· **No EMS:** F-E,S-E

· **Stowage Category** B

(suite page 12)

CHF

**Fiche de données de sécurité**
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 08.02.2021

Numéro de version 14.0

Révision: 08.02.2021

Nom du produit: KEIM IMPRESSION-I&F
(I&F-GRUND)

(suite de la page 11)

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	5L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D/E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1263 PEINTURES, DISPOSITIONS SPÉCIALES 640D, 3, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.
822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Si vous désirez des informations concernant l'étiquetage, reportez-vous au chapitre 2 du présent document
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 5.000 t
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 50.000 t
- **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**
Aucun des composants n'est compris.

(suite page 13)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 08.02.2021

Numéro de version 14.0

Révision: 08.02.2021

**Nom du produit: KEIM IMPRESSION-I&F
(I&F-GRUND)**

(suite de la page 12)

- **Prescriptions nationales:**
- **Classement des liquides pouvant polluer les eaux:** classe B (Classification propre)
- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction observé:**
 - TRGS 200 (Allemagne)
 - TRGS 500 (Allemagne)
 - TRGS 510 (Allemagne)
 - TRGS 900 (Allemagne)
- **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57** Néant.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
 - H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 - H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 - H315 Provoque une irritation cutanée.
 - H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 - H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 - H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 - H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Service établissant la fiche technique:** Keimfarben Allemagne, Service Sécurité Produits
- **Acronymes et abréviations:**
 - ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 - IATA: International Air Transport Association
 - GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 - ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 - TRGS: Technische Regeln für Gefahrstoffe (Technical Rules for Dangerous Substances, BAuA, Germany)
 - VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)
 - PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 - SVHC: Substances of Very High Concern
 - vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 - EC10: Effective concentration at 10% mortality rate.
 - EC50: Half maximal effective concentration.
 - LC10: Lethal concentration at 10% mortality rate.
 - NOEC: No observed effect concentration.
 - REACH: Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals (Regulation (EC) No.1907/2006)
 - Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
 - Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
 - Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

(suite page 14)



Page : 14/14

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 08.02.2021

Numéro de version 14.0

Révision: 08.02.2021

**Nom du produit: KEIM IMPRESSION-I&F
(I&F-GRUND)**

(suite de la page 13)

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

CHF